



Paris, le 23 avril 2007 - N° 74/D130

Suivi des avis 2007 de la formation Commerce, services

Avis n° 1

« Le Conseil salue les efforts mis en œuvre pour élargir le champ des **enquêtes sur les prix des services** de façon à être en conformité dès 2006 avec le règlement européen sur les statistiques conjoncturelles modifié en 2005. Il souhaite que soit établi un bilan de ce chantier de moyen terme par rapport aux orientations validées par le Cnis en 2003 et que ces dernières soient réexaminées en 2007 dans le contexte de la nouvelle nomenclature d'activités. »

Une large part de la réunion du 21 mai sera consacrée à ce thème avec le bilan attendu de l'opération et des perspectives sur de futures extensions présentées dans le cadre de la nouvelle nomenclature d'activités NAFrev2.

Avis n° 2

« Le Conseil reconnaît l'intérêt des travaux menés pour mesurer l'importance du commerce réalisé par les entreprises indépendantes regroupées dans les **réseaux d'enseigne**, afin d'aboutir à une appréhension plus pertinente du commerce indépendant organisé. Il encourage l'Insee à poursuivre ses travaux sur d'autres secteurs concernés par l'organisation en réseaux. Il souhaite être consulté sur la mise en place d'un suivi régulier des réseaux. »

Lors de la réunion du 21 mai, un point particulier sera fait sur les enquêtes auprès des réseaux d'enseigne. Les premiers résultats de l'enquête sur les réseaux du commerce de détail seront présentés. On évoquera les projets engagés d'extension de cette même enquête au reste du commerce de détail non couvert par la première interrogation (habillement et chaussures) puis aux secteurs des services concernés par des réseaux. Enfin, un avis d'opportunité sera sollicité pour une enquête sur les contours des réseaux dans le commerce, nouvelle pièce d'un dispositif de suivi régulier des réseaux.

Avis n° 3

Le Conseil a apprécié qu'une large concertation ait été menée avec les organismes professionnels du commerce et de services pour définir des niveaux détaillés et pertinents de la **future nomenclature d'activités française**. Il souhaite qu'une large information puisse être faite auprès des entreprises de façon à ce que ce changement s'opère au mieux et que l'on puisse profiter rapidement des progrès apportés par une nomenclature plus adaptée en particulier aux activités de services.

L'Insee a engagé un vaste plan de communication autour du changement de nomenclature, privilégiant largement la mise en ligne sur le site Insee des informations les plus exhaustives. Des informations plus précises sur le changement de nomenclatures seront données lors de la réunion du 22 juin de la Commission Nationale des Nomenclatures Économiques et Sociales (CNNES).

Avis n° 4

« Le Conseil marque son intérêt pour les premiers résultats de l'enquête menée sur **les points de vente du commerce de détail** et demande à être informé de la diffusion des résultats de cette enquête. »

Les premiers résultats de l'enquête sur les points de vente menée en 2005 ont été publiés en août 2006 (« Les points de vente en 2004 : les grandes surfaces grignotent aussi le non-alimentaire », Insee Première n°1095). Un numéro d'Insee Résultats comportant des données détaillées sera disponible avant l'été 2007.

Avis n° 5

« Le Conseil prend acte du projet d'enquête sur les **déchets** auprès des établissements du commerce ; pour les activités de service, il appuie la proposition de mobiliser des sources administratives et de procéder à des estimations de façon à limiter la charge d'enquête sur les nombreuses entreprises du secteur. »

La phase de collecte de l'enquête sur les déchets non dangereux des établissements commerciaux en 2006 a démarré en janvier 2007 et devrait s'achever fin mai 2007. Les résultats attendus pour répondre au règlement européen sur les déchets devraient donc être disponibles sans difficultés fin 2007, après les phases d'apurement et de redressement.

Avis n° 6

« Le Conseil marque son intérêt pour les dispositifs d'**indicateurs conjoncturels quantitatifs sur le tertiaire** et demande à être informé de leur évolution en tenant compte des besoins des utilisateurs. Ceci concerne l'ensemble constitué par l'exploitation des déclarations de chiffre d'affaires pour la TVA et par les enquêtes statistiques complémentaires comme l'enquête mensuelle commerce services (EMCS) et l'enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces alimentaires (EMAGSA). »

Le processus d'allègement de l'enquête EMCS sera poursuivi en mobilisant davantage la source TVA ; un point spécifique sera fait sur ce thème devant le comité du label d'ici fin 2007. Par ailleurs, les travaux engagés pour mieux prendre en compte la démographie des unités (créations et disparitions) se poursuivent ; ils pourraient aboutir début 2008.

Avis n° 7

« Le Conseil appuie les efforts engagés dans le cadre du **programme de refonte des statistiques annuelles d'entreprises** ; il souhaite être tenu informé de l'avancement de ce projet en ce qui concerne les interrogations spécifiques au commerce et aux services. »

Un point spécifique sera fait lors de la réunion du 21 mai sur les axes de travail. La demande d'avis d'opportunité sur les futures enquêtes sectorielles sera présentée lors de la réunion de la formation du printemps 2008 pour effet sur la collecte menée en 2009 sur l'exercice 2008.